



# Présentation et organisation de la formation IFSI CHU de MONTPELLIER



LAPEYRONIE  
ARNAUD  
DE VILLENEUVE  
LA COLOMBIÈRE  
SAINT ELOI  
GUI DE CHAULIAC  
ANTONIN BALMÈS  
BELLEVUE  
CENTRE DE SOINS  
DENTAIRES  
SITE EUROMÉDECINE  
CENTRE ADMINISTRATIF  
ANDRÉ BÉNECH



Coordonnatrices de Promotion : Mme BAENA BELLO et Mme OPSOMER



**SOMMAIRE**

## OBJECTIFS

**Permettre aux étudiants de comprendre la formation compétences, UE, ECTS**

**Aborder le référentiel de formation en référence à l'annexe III de l'Arrêté du 31 juillet 2009**

**Permettre aux étudiants de s'approprier l'organisation de l'enseignement des UE du semestre 1**





## La FORMATION

Chaque année de formation se décompose en 2 semestres

La formation dure 3 ans donc 6 semestres au total

Chaque semestre se compose de périodes d'enseignement théorique (sur l'IFMS), de temps d'apprentissage clinique (stage) et de temps d'évaluation.

A la fin de chaque semestre la Commission d'Attribution des Crédits (CAC) valide ou non les ECTS obtenus par l'étudiant.





## Les ECTS

European Credits Transfer System /  
Système européen de transfert et  
d'accumulation de crédits

Diplôme d'Etat Infirmier (DEI) :  
180 ECTS = 10 compétences

120 ECTS pour les UE

60 ECTS Pour la formation clinique  
(stage)

## Validation d'un semestre

Un Semestre = 30 ETCS donc 60 ECTS par année

Semestre 1 = 25 ECTS pour la théorie et 5 ECTS pour le stage

Si pas de validation en 1ere session = 2eme session de rattrapage à partir du 7 juillet

Si 48 ECTS en fin d'année passage en 2<sup>ème</sup> année (mais il faudra passer en 3<sup>ème</sup> session les UE de 1<sup>ère</sup> année non validées)

Entre 30 et 48 ECTS = redoublement de droit

Si inferieur à 30 ECTS = demande de redoublement à adresser à la direction de l'IFSI



Pas de passage en 3<sup>ème</sup> année s'il reste des UE de 1<sup>ère</sup> année non validées même si toute la 2<sup>ème</sup> année est entièrement validée



## COMPENSATION

Entre 2 UE d'un même semestre en tenant compte des coefficients attribués au UE

AU SEMESTRE 1

UE 1.1/1.3

2.1/2.2

2.10/2.11



# DISPENSE

CLOTURE DES DEMANDES 23 AOUT

COMMISSION 30 AOUT 2024

COURRIER INDIVIDUEL DE DELIBERATION





## Aménagement des évaluations

Toute personne bénéficiant d'un 1/3 temps ou d'un autre aménagement doit **IMPERATIVEMENT** en informer son cadre de suivi pédagogique qui fera le lien avec les formateurs de l'IFSI référents Handicap.

Le délai de traitement des dossiers est d'environ 3 semaines : les démarches nécessaires doivent être engagées le plus rapidement possible si ce n'est pas déjà fait

Des informations sont disponibles sur le site de l'IFMS



## EVALUATIONS

Les différentes modalités d'évaluation seront présentées dans les prochaines semaines par Mme Fellah, coordinatrice de l'enseignement théorique, avec les référents d'UE.

Les dates d'évaluation et les convocations seront affichées sur le tableau d'affichage à l'entrée de l'IFSI

Le calendrier des évaluations du 1<sup>er</sup> semestre s'étend de novembre 2024 à janvier 2025.

Tous les travaux écrits sont vérifiés sur **Compilatio**<sup>®</sup>, plateforme de détection de plagiat. Une présentation de l'outil « Compilatio <sup>®</sup> » sera organisée prochainement.

## Les finalités de la formation

- ✓ Intégrer des nouveaux savoirs et s'adapter à des situations de soins variées
- ✓ Développer des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles, et en capacités relationnelles
- ✓ Apprendre à reconnaître ses émotions et les utiliser dans une juste distance professionnelle
- ✓ Comprendre l'éthique et la déontologie qui régissent l'exercice de la profession
- ✓ Devenir un praticien autonome, responsable et réflexif

## La réflexivité

Capacité à se remettre en question dans le but d'analyser et d'évaluer ses actes en lien avec sa pratique tout au long de sa carrière professionnelle

Pédagogie active qui augmente le transfert d'apprentissage en encourageant le retour de la pensée sur elle-même

## COMMENT développer sa réflexivité?

- ✓ Autoévaluer et autocritiquer ses idées et ses actions
- ✓ Analyser ses façons de faire en lien avec celles des autres
- ✓ Se regarder réfléchir sur ses pensées et ses pratiques
- ✓ Comprendre ce qui influence ses croyances et ses pratiques



## Les compétences pour devenir infirmier

La **compétence** doit amener le professionnel à savoir agir en situation professionnelle.

Quelques définitions:

*« une capacité d'agir efficacement dans un type défini de situations, capacité qui s'appuie sur des connaissances, mais ne s'y réduit pas » (Perrenoud, 1996),*

*« une prise d'initiative et de responsabilité de l'individu sur des situations professionnelles auxquelles il est confronté [...], la compétence est une intelligence pratique des situations reconnue socialement » (Wittorski, 1997).*

*« s'appuie non seulement sur un savoir agir, mais aussi sur un savoir combiner ... La compétence est la mise en œuvre par une personne en situation, dans un contexte déterminé, d'un ensemble diversifié de ressources; cette mise en œuvre repose sur le choix, la mobilisation et l'organisation de ces ressources et sur les actions pertinentes qu'elles permettent pour un traitement réussi de cette situation » (Le Boterf, 2002).*

## Les compétences pour devenir infirmier

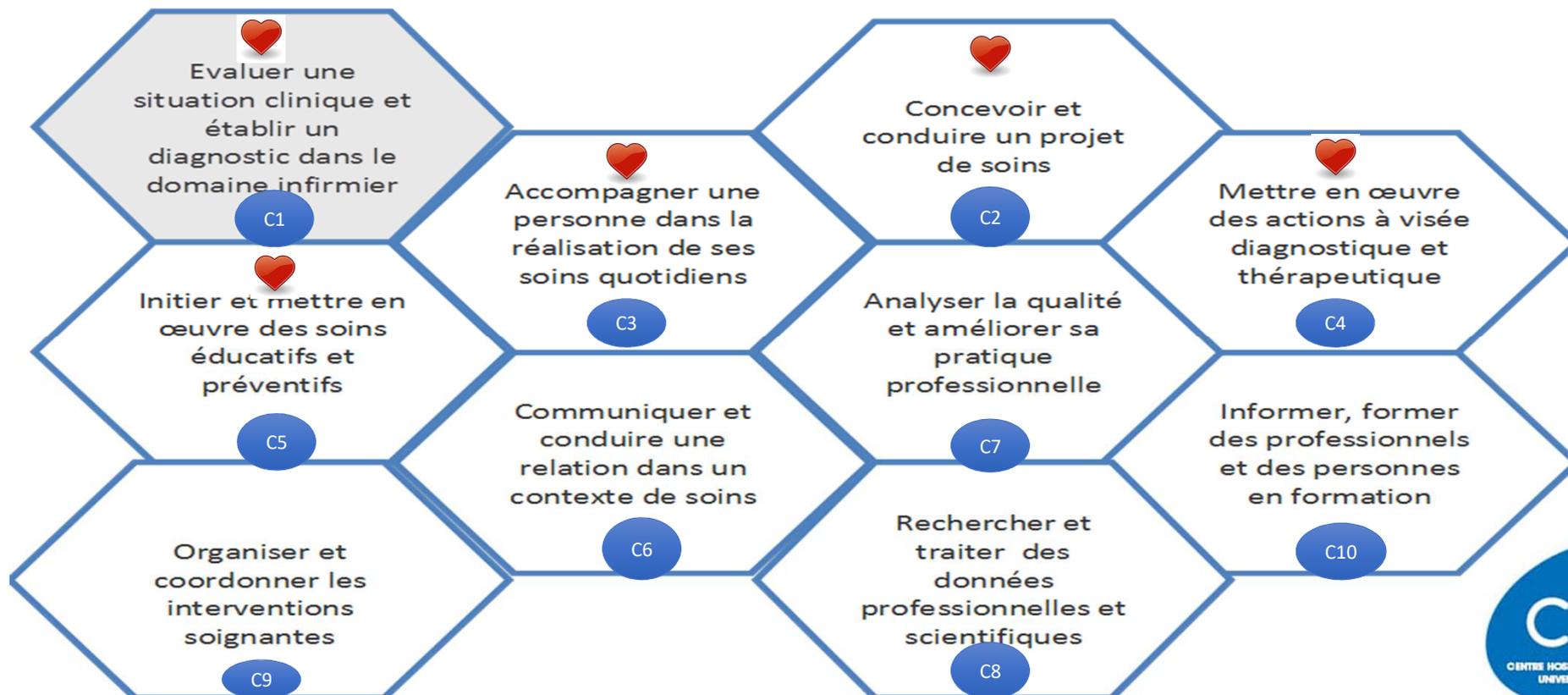
Etre compétent, c'est savoir agir en situation de travail et savoir le transférer dans d'autres situations

C'est savoir prendre des décisions dans des situations professionnelles, de façon individuelle mais aussi collective

Formation professionnalisante et dynamique car la compétence se travaille en permanence et est remise en question



# Le métier d'Infirmier, c'est l'acquisition de 10 compétences en 3 ans 5 dites cœur de métier et 5 dites transverses



# La formation

## 1<sup>ère</sup> année

Semestre 1 Compétence 3 ❤️

Semestre 2 Compétence 1 ❤️

## 2<sup>ème</sup> année

Semestre 3 Compétences 2 ❤️ et 6

Semestre 4 Compétences 5 ❤️ et 10

## 3<sup>ème</sup> année

Semestre 5 Compétence 4 ❤️ et 9

Semestre 6 Compétence 7 et 8



## Les UE

**UE 1** Sciences Humaines Sociales et Droit: Psychologie, Anthropologie, Législation, Ethique, Déontologie...

**UE 2** Sciences médicales: Processus pathologiques, Biologie fondamentale, Pharmacologie, Anatomie...

**UE 3** Sciences Infirmières: Fondements et Méthodes, Raisonnement clinique, Modèles, Concepts de soins...

**UE 4** Techniques de soins et interventions infirmières: soins infirmiers, techniques...

**UE 5** d'intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière

Dont l'UE 5.8: stages: clinique (1 par semestre de 5, 10 ou 15 semaines)

**UE 6** Méthodes de travail et Anglais

**Compétence 1**  
**Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier**

**UE 3.1 S1**

## UE 3.1 S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière

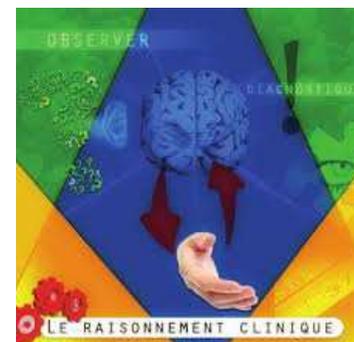
**MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT : regroupée avec UE 3.1**

ENSEIGNEMENT CŒUR DE METIER / SOCLE FONDAMENTAL

**CM** : 14 h (définitions et concepts, histoire de la profession,...)

**TD et TP** : 24 h sous forme de simulation, études de cas cliniques et jeux de rôles

**Evaluation commune UE 3.1/UE 5.1** analyse d'une situation clinique



Anne JOSUE et Elodie CANTONI

**Compétence 3**  
**Accompagnement de la personne**  
**dans la réalisation de ses soins quotidiens**

**UE 4.1 S1**  
**Soins de confort et de bien être**

**UE 2.10 S1**  
**Infectiologie - Hygiène**

## UE 4.1 S1 Soins de confort et de bien être

### Modalités d'enseignement

Cours magistraux : 12 heures

Travaux dirigés : 18 heures

Evaluation : analyse d'une situation clinique avec repérages des concepts et questions de connaissances



Bernadette BISCH et Aurélie MANGIN



## UE 2.10 S1 Infectiologie - Hygiène

### Modalités d'enseignement :

Cours magistraux : 20 heures

Travaux dirigés : 20 heures

Travaux pratiques : 2 heures

Evaluation : analyse d'une activité d'hygiène



Amandine JULIEN et Hafida BAENA BELLO





## Compétence 4

**Mettre en œuvre des actions  
à visée diagnostique et thérapeutique**

**UE 2.1 S1  
Biologie fondamentale**

**UE 2.2 S1  
Cycles de la vie et grandes fonctions**

**UE 2.4 S1  
Processus traumatiques**

**UE 2.11 S1  
Pharmacologie et Thérapeutiques**



## UE 2.1 S1 Biologie fondamentale

### Modalités d'enseignement

Cours magistraux : 20 heures

Travaux dirigés : 5 heures

Evaluation écrite des connaissances



Léa VERMERSCH et Aurélie MANGIN

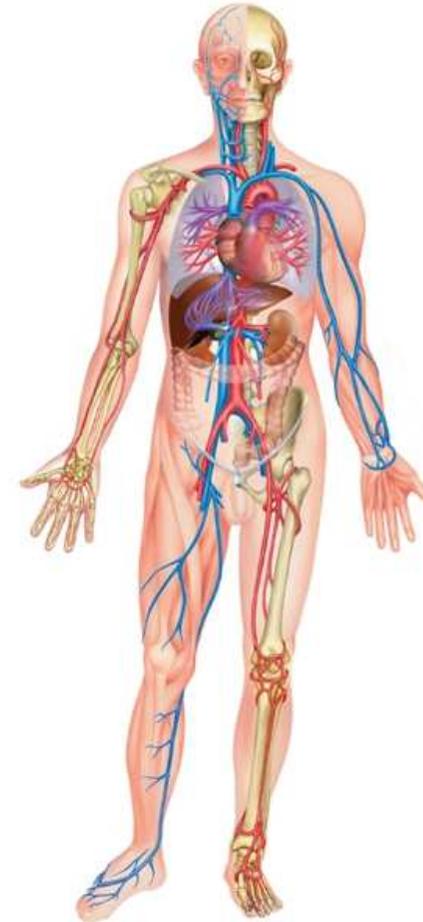
## UE 2.2 S1Cycles de la vie et grandes fonctions

### Modalités d'enseignement

Cours magistraux : 45 heures

Travaux dirigés : 15 heures

Evaluation écrite des connaissances





## UE 2.4 S1 Processus traumatiques

**Modalités d'enseignement :**

Cours magistraux : 24 heures

Travaux dirigés : 16 heures

Travaux pratiques : 4 heures

Evaluation écrite des connaissances



Catherine GUADAGNO et Céline OPSOMER



## UE 2.11 S1 Pharmacologie et Thérapeutiques

**Modalités d'enseignement :**

Cours magistraux : 35 heures

Travaux dirigés : 10 heures

Evaluation écrite des connaissances



© SH - Association SPARADRAP



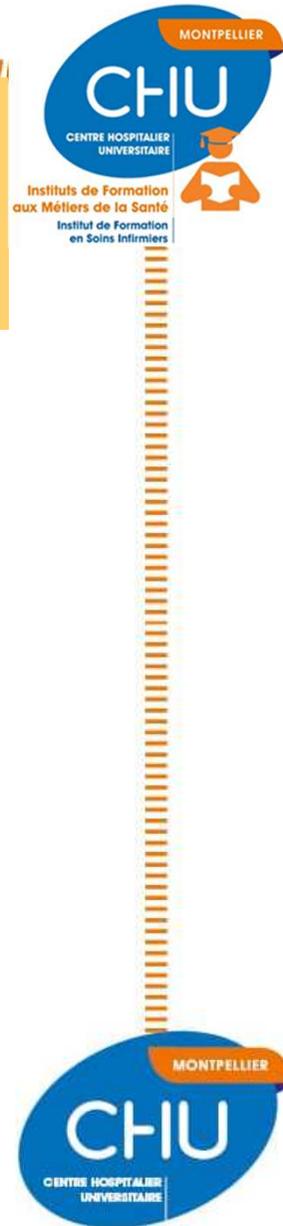
Amandine JULIEN et Sylvie GONZALEZ



**Compétence 6**  
**Communiquer et conduire une relation**  
**dans un contexte de soins**

**UE 1.1 S1**

**Psychologie, Sociologie, Anthropologie**



## UE 1.1 S1 Psychologie Sociologie Anthropologie

**Modalités d'enseignement :**

Cours magistraux : 40 heures

Travaux dirigés : 15 heures

Evaluation écrite : repérage de concepts



Elodie CANTONI et Stéphanie DENAIS



## Compétence 7

**Analyser la qualité et  
améliorer sa pratique professionnelle**



## UE 1.3 S1 Législation-Ethique-Déontologie

**Modalités d'enseignement :**

Cours magistraux : 13 heures

Travaux dirigés : 21 heures

Evaluation écrite des connaissances



Johanne BELFIORE et Magali CHATARD



## UE 6.1 S1 Méthodes de travail

**Modalités d'enseignement :**

Cours magistraux : 6 heures

Travaux dirigés : 10 heures

Evaluation : rédaction d'une fiche de lecture



Magali CHATARD et Stéphanie DENAIS



UE « Transverses » en lien avec les 10 compétences

**6.1 S1 Méthodes de travail**

**6.2 S1 Anglais**



## UE 6.2 S1 ANGLAIS

**TD 20 h**

**Evaluation :**

- ✓ **Participation active aux TD**
- ✓ **Présence aux TD**



Carine GOURON

# Unité d'intégration 5.1

## Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

TD 35 h : portfolio, humanitude, soins aux défunts...

TP 15h : TP observation, bandes de contention...

Evaluation avec l'UE 4.1, en petit groupe autour de la démarche clinique d'un patient.



Céline OPSOMER et Hafida BAENA BELLO



## Les STAGES

Présentation des stages par la coordinatrice de l'enseignement clinique Mme GINESTE

Le vendredi 27 septembre 2024 10h30



## Enseignement clinique

**Stages** : 4 typologies de stages seront réalisées, formation divisée en 2 : 50% à l'IFSI et 50% en stage

**Portfolio** : remis et présenté à chaque étudiant en début d'année et exploité lors des TD prépa stage la semaine précédant les stages.

**Analyses de situation** : à réaliser au cours des stages (1 à 2 analyses par stage) à partir de situations vécues en stage. A remettre au cadre de suivi pédagogique.

**Les APP** : Analyses de Pratique Professionnelle. Méthode basée sur la pratique réflexive en vue d'analyser les situations rencontrées. Programmées au retour de stage.

# Outils et ressources à disposition de l'étudiant

## Numériques :

Plateforme pédagogique Moodle (consignes, cours, quizz, évaluations formatives et normatives...)

Logiciel de visioconférence TEAMS

Logiciel d'Aide à la prévention et détection du plagiat Compilatio®

Mykomunoté

Simango

Clinicalkey

## Humaines :

CRD : intervention de la documentaliste

Équipe pédagogique et administrative

Professionnels de terrain

Les autres étudiants





## RESSOURCES HUMAINES



### A l'IFSI :

Equipe de direction : Me SAINT ARNOULD (directrice), Me FELLAH (coordinatrice de l'enseignement théorique), Me GINESTE (coordinatrice de l'enseignement clinique)

Cadre formateur coordinateur de promotion (Me BAENA BELLO et Me OPSOMER)

Cadre formateur de suivi pédagogique (à privilégier)

Equipe administrative et de la vie étudiante

Cadre formateur référent d'UE

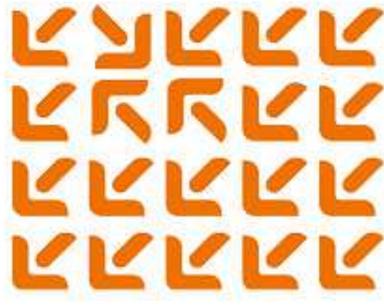
### En stage :

Tuteur de stage

Maitre de stage

Cadre formateur référent de terrain de stage





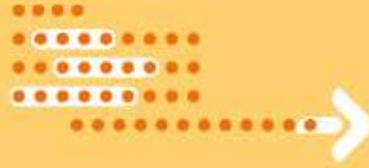
**MONTPELLIER**

**CHU**

**CENTRE HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE**

**Instituts de Formation  
aux Métiers de la Santé**

**Institut de Formation  
en Soins Infirmiers**



**Merci pour votre attention !**



**CHU de MONTPELLIER**  
191 Avenue du Doyen Gaston Giraud  
34295 Montpellier Cedex 5  
Tél. 04 67 33 67 33

[www.chu-montpellier.fr](http://www.chu-montpellier.fr)